

Décision Générale colonial

Décision n° 849 concernant les services d’Etat.

n° 849

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 juillet 1960
Numéro JO n° 8 du 31/08/1960	Date du numéro 31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Deruytter Robert est autorisé à exploiter la licence de 1er classe dont il est titulaire, dans un local sis : 6, rue de Paris, actuellement occupé par un Bureau de Tabac, et à y ouvrir un Bar-Restaurant.